

LA JEUNESSE DOIT ÊTRE ENTENDUE, PAS RÉPRIMÉE !

Classes surchargées, enseignant-es absent-es non remplacé-es, postes vacants, manque de personnels administratifs et d'accompagnement, établissements vétustes, conditions d'études dégradées : ces réalités, nous les connaissons toutes et tous. Nous les avons parfois vécues nous-mêmes et aujourd'hui ce sont nos enfants qui les subissent.

Cette situation n'est ni une fatalité ni le fruit du hasard. Elle est la conséquence de décennies de politiques d'austérité et de choix budgétaires qui ont affaibli l'Éducation nationale, l'enseignement supérieur et les services publics. Alors que les besoins augmentent, les moyens humains et matériels restent insuffisants.

Les lycéen·nes et étudiant·es qui se mobilisent ont donc raison de revendiquer de meilleures conditions d'étude et un avenir qui ne soit pas sacrifié sur l'autel de l'austérité.

Ils et elles réclament davantage d'enseignant-es et de personnels (*AESH, administratifs, techniques, sociaux et de santé*), des classes à taille humaine, des établissements dignes, des moyens pour étudier dans de bonnes conditions et la fin de Parcoursup qui renforce la sélection sociale dans l'accès aux études supérieures.

Ces exigences rejoignent celles que porte notre Fédération. Aidons à la réussite des mobilisations, non seulement parce qu'il s'agit de nos enfants, mais surtout parce que l'accès de toutes et tous à une éducation publique de qualité constitue un choix de société et l'une des conditions essentielles pour rendre concrète la promesse républicaine d'égalité !

La mobilisation doit être entendue, pas criminalisée

Depuis plusieurs jours, le mouvement lycéen fait pourtant l'objet de caricatures et de tentatives de décrédibilisation. Des actes de violence ou des dégradations peuvent survenir : la Fédération CGT-Transports les condamne lorsqu'ils se produisent. Ils ne sauraient cependant servir de prétexte pour réduire des dizaines de milliers de jeunes mobilisé-es à quelques incidents, ni pour occulter leurs revendications.

Nous refusons les deux poids, deux mesures qui consistent à trouver des circonstances atténuantes à certaines formes de contestation sociale tout en criminalisant immédiatement celles portées par la jeunesse ou le monde du travail.

Dans nos secteurs des transports, nous connaissons trop bien ce mécanisme : combien de grèves, de piquets ou de mobilisations ont été présentés comme des prises d'otages, des blocages ou des violences avant même que leurs revendications ne soient exposées ?

La Fédération CGT-Transports condamne tout particulièrement les violences, interpellations et intimidations visant des jeunes mobilisé·es. Dans une démocratie, la réponse à la contestation de la jeunesse ne peut pas être la répression

Les lycéen·nes et étudiant·es ont des droits. Ils et elles ont des revendications. Elles doivent être entendues, pas réprimées !

La jeunesse a le droit de s'exprimer, de se réunir, de revendiquer et de se mobiliser. Son autonomie doit être respectée : c'est aux organisations lycéennes et étudiantes de décider de leurs revendications et des formes de leur mobilisation.

Le 6 octobre, soyons aux côtés de la jeunesse !

La Fédération CGT-Transports appelle l'ensemble de ses syndicats, militant·es à participer, le 6 octobre, aux initiatives organisées dans les territoires aux côtés des lycéen·nes, étudiant·es et personnels de l'éducation mobilisé·es.

Nous appelons nos organisations à se rapprocher des structures territoriales de la CGT et des organisations de jeunesse afin de contribuer, dans le respect de leur autonomie, à la réussite et à la sécurisation des mobilisations.

Montreuil, le 4 octobre 2026